

Vous avez adopté un enfant ? Ce formulaire vous permet de demander votre startbedrag adoption (anciennement prime d'adoption) pour l'enfant adopté. Renvoyez ce document dûment complété et signé via vlaanderen@parentia.be. Vous pouvez également nous faire parvenir ce formulaire de demande par courrier adressé à : BP 80030 à 1070 Anderlecht.

Transmettez-nous la requête en adoption déposée devant le Tribunal de la famille ou de l'acte d'adoption. Vous recevrez le startbedrag adoption dès réception de tous les documents. L'enfant doit également faire partie de votre ménage. Le paiement mensuel du Groeipakket (anciennement allocations familiales) démarrera automatiquement. Avertissez-nous aussi si votre enfant n'habite plus en Flandre.

1. **Renseignements concernant l'adoptant**

Numéro de registre national (voir verso de votre carte d'identité):

Si numéro de registre national inconnu :

Prénom :

Nom :

Date de naissance : .. / .. /

Code postal de votre domicile :

GSM :

E-mail :

Travaille en dehors de la Belgique : Non Oui, (pays)

Est fonctionnaire international/européen : Non Oui, (organisation)

Reçoit une indemnité sociale de l'étranger : Non Oui, (pays)

2. **Renseignements concernant l'autre adoptant**

Il n'y a pas d'autre adoptant

Numéro de registre national (voir verso de votre carte d'identité):

Si numéro de registre national inconnu :

Prénom :

Nom :

Date de naissance : .. / .. /

Travaille en dehors de la Belgique : Non Oui, (pays)

Est fonctionnaire international/européen : Non Oui, (organisation)

Reçoit une indemnité sociale de l'étranger : Non Oui, (pays)

3. **Paiement sur compte en banque** (les données bancaires seront encore contrôlées auprès de la banque)

Je demande / Nous demandons de verser le startbedrag et le Groeipakket sur le compte bancaire:

B E -

Ce compte est ouvert au nom de :

4. **Signature des adoptants**

Je souhaite / Nous souhaitons que Parentia Vlaanderen vzw verse le startbedrag (anciennement prime d'adoption) ainsi que le Groeipakket (anciennement allocations familiales).

Ik wens / Wij wensen dat Parentia Vlaanderen vzw het startbedrag (de vroegere adoptiepremie) en het Groeipakket (de vroegere kinderbijslag) uitbetaalt.

Cochez la case ci-dessus si vous choisissez Parentia Vlaanderen vzw comme organisme de paiement. Si vous ne la cochez pas, nous vous enverrons un autre formulaire pour faire votre choix ultérieurement.

Signature :

Signature :

Prénom et nom :

Prénom et nom :

Date : .. / .. /

Date : .. / .. /

Parentia accorde une grande importance à la protection de vos données personnelles.

Nous traitons vos données pour pouvoir payer correctement votre Groeipakket, conformément au Décret. Nous sommes également amenés à transmettre celles-ci à d'autres caisses et à l'agence Opgroeien (Kind en Gezin) dans le cadre d'un entretien pré ou postnatal. Nous conservons vos données pendant toute la période durant laquelle votre enfant peut avoir droit au Groeipakket. Consultez notre politique en matière de vie privée sur www.parentia.be. Vous avez toujours le droit de :

- consulter, rectifier ou supprimer vos données via Parentia et d'en limiter leur traitement;
- demander à Parentia de transférer vos données directement vers un autre responsable de traitement;
- déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données.

Vous avez des questions ou vous souhaitez exercer vos droits en matière de traitement de vos données personnelles ? Contactez-nous à l'adresse ci-dessous.